

ruine foudroyante, dans de longs détails qu'il nous paraît inutile de reproduire.

Il continuait ainsi :

"S'il est pour moi un plus cuisant chagrin, une douleur plus poignante que de te laisser dans la misère, après t'avoir élevé dans la richesse, c'est la pensée de toutes les ruines qui vont naître de ma ruine ! Comme un vaste et puissant édifice miné dans ses fondations et s'abattant à l'improvisiste, j'écrase en m'écroulant tout ce qui m'entourait... Ces familles si nombreuses qui, pleines de confiance et de sécurité, avaient remis leurs fortunes dans mes mains, que vont-elles devenir ? Que de larmes, que de désespoir ! Hélas ! que de malédicitions peut-être ! Ces vieillards dont l'unique ressource s'anéantit, à l'heure où le travail ne leur est plus permis... comment me survivront-ils ? Ces jeunes filles dont la dot s'engloutit dans mon désastre, resteront-elles honnêtes et pures ? La pauvreté est mauvaise conseillère, ne les livrera-t-elle point aux pièges de la débauche aux mains pleines d'or ? Voilà ce qui me tue, mon enfant ! Voilà ce qui change mes heures suprêmes en une intolérable agonie !

"Un espoir cependant me reste, et cet espoir repose tout entier sur ta tête... Tu es jeune et tu es fort. Tu as le cœur bien placé, l'âme noble, l'esprit vaillant. J'ai foi en toi et je t'impose un devoir sacré !

"Ce devoir tu l'accompliras, j'en ai la certitude, ou tu périras à la tâche.

"A cette lettre sont jointes les noms de tous mes créanciers et les chiffres de leurs créances.

"Garde ces listes ! garde-les bien ! C'est l'honneur de ton père mort que je te confie.

"Tu trouveras sous cette enveloppe dix billets de banque de mille francs. Ces dix mille francs sont bien à toi et tu peux t'en servir sans scrupule, car ils proviennent de la vente des quelques bijoux que possédait ta sainte mère avant de devenir ma femme.

"Ces dix mille francs sont pour toi l'enjeu de la partie que tu vas tenter, et qu'il faut gagner ou mourir.

"Là-bas, de l'autre côté des mers, en Australie, en Californie, au Mexique, on peut, avec beaucoup d'audace et une volonté de fer, réaliser de rapides et fabuleuses richesses..... Cela s'est vu déjà, et cela doit se voir encore.

"Beaucoup tentent la fortune, je le sais, et peu réussissent. Sur mille qui s'en vont, il n'en revient qu'un seul.

"Il faut que tu sois celui-là !

"Essuie tes larmes, mon enfant ! élève ton cœur ! *Sursum corda !* Pars à l'instant..... travaille et lutte ! Gagne des millions, non pour toi, mais pour ceux que j'entraîne avec moi dans l'abîme. Reviens vainqueur, et dis à tous : "Mon père vous a donné son sang ! Moi je vous donne mon or !

"Et quand sera payé par toi le dernier sou de la dernière dette, je tressaillerai d'allégresse dans ma tombe réhabilitée."

La lettre de Philippe de la Brière continuait encore pendant plusieurs pages, mais ce que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs doit suffire pour leur faire comprendre le sens et la portée.

Le second Billet ne contenait que ces quelques lignes :

"Monsieur le commissaire de police,

"Après une longue existence de travail et de probité, des circonstances fatales m'obligent à suspendre mes payements.

"Un seul moyen me reste de prouver à tous que, si je suis malheureux, au moins je ne suis pas coupable. Ce moyen, je l'emploie.

"Je me tue pour ne pas survivre à mon honneur.

"PHILIPPE DE LA BRIÈRE.

"Paris, le 30 novembre 1847."

A huit heures du matin, le vieillard sonna son valet de chambre et l'envoya porter à la poste la lettre destinée à Georges de la Brière.

Il ouvrit ensuite un des tiroirs de son bureau, y prit une boîte de pistolets, s'assura qu'ils étaient chargés, et en renouvela les capsules.

Ceci fait, et après avoir placé bien en évidence sur la cheminée le billet écrit pour le commissaire de police, Philippe s'agenouilla devant un christ d'ivoire suspendu dans l'un des panneaux de sa chambre à couver et pria longuement.

Quand le vieillard se releva, il était neuf heures moins quelques minutes, et c'était à neuf heures précises que s'ouvriraient d'habitude les bureaux et la caisse de la maison de banque, qui, ce jour-là, devaient rester clos.

Philippe s'approcha de sa fenêtre et regarda dans la rue. Sur le trottoir, devant la porte cochère, il y avait des groupes nombreux.

Personne ne savait rien encore de la catastrophe imminente, et cependant l'inquiétude se peignait sur tous les visages. On parlait, on discutait vivement, et les montres, tirées des goussets par des mains impatientes, étaient interrogées dix fois par seconde.

Neuf heures commencèrent à sonner.

C'était l'instant où les appréhensions des porteurs de titres allaient se trouver confirmées ou se dissiper. Les groupes quittèrent le trottoir et se précipitèrent dans la cour, pour monter à l'entresol par l'escalier spécial des bureaux.

Philippe de la Brière prit un des pistolets, l'approcha de sa tempe, recommanda son âme à Dieu, et, au moment où retentissait le dernier coup de neuf heures, il pressa la détente et se fit sauter la cervelle.

On accourut au bruit, mais trop tard, comme toujours.

L'homme de cœur, l'honnête homme, n'était plus qu'un cadavre baigné dans une mare de sang !

Trois jours après ce jour fatal, George de la Brière, écrasé par le désespoir, prenait passage au Havre sur un navire en partance pour l'Amérique.

Il s'était juré d'accomplir le vœu suprême de son père ou de mourir à la tâche.

XXXIV.—Périne et le docteur.

Retournons au château de Rochetaillé et reportons-nous à la veille du jour où devait s'accomplir le suicide héroïque de Philippe de la Brière.

C'était le 30 novembre, jour fixé pour le mariage civil du baron Gontran de Strény et de la comtesse de Kéroual.

M. Sosthène Lehardy, maire de la petite commune Rochetaillé, s'était mis à la disposition du baron pour venir au château, avec les registres de l'état civil et les quatre témoins, à l'heure qui conviendrait le mieux à Mme. la comtesse.

L'officier municipal était un très digne homme, ex-professeur du collège de Vesoul, retraité et pro-